

BUT GÉNIE BIOLOGIQUE

OBJECTIFS

Le Département Génie Biologique dispense un enseignement à finalité professionnelle, sur 3 ans, sanctionné par le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie).

Cette formation assure un équilibre entre l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences techniques. Elle se concrétise par une grande adaptabilité et ouvre sur des débouchés diversifiés.

Le parcours « **Agronomie** » propose une formation qui permet l'acquisition et la maîtrise de compétences techniques et économiques essentielles pour la gestion et le développement des unités de production dans le respect de l'environnement. Ces compétences, au cœur des métiers des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, permettent de comprendre et de gérer les contraintes agronomiques nécessaires à l'accompagnement et à l'évolution des pratiques agricoles.

Le parcours « **Sciences de l'environnement et écotechnologies** » permet aux futurs diplômés d'intervenir en spécialistes sur les milieux naturels et anthropisés, de maîtriser les techniques de traitement des pollutions (traitement des eaux potables et usées, gestion des déchets, dépollution des sols...) et mettre en œuvre les outils de l'économie circulaire à l'échelle d'un territoire.

RECRUTEMENT

Diplômes requis :

- Baccalauréat général avec de préférence deux des enseignements de spécialités suivants en classe de terminale : « Science de la Vie et de la Terre », « Physique Chimie », « Mathématiques » et « Biologie Ecologie »
- Baccalauréats technologiques : STL, STAV

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ **Durée** : 3 ans
- ▶ **Accessibilité pour 2021** : Formation initiale pour l'entrée en 1^{ère} année de BUT
Année spéciale pour l'obtention du DUT en 1 an
- ▶ **Volume horaire total** : 2600h
- ▶ **Volume horaire projets tutorés** : 600h
- ▶ **Stages** : 26 semaines réparties tout au long de la formation
- ▶ **Modalités de contrôle des connaissances** : contrôle continu

COMPETENCES VISEES

- ▶ **Analyser dans les domaines de la biologie**
Appliquer, adapter et optimiser des protocoles
- ▶ **Expérimenter pour le Génie Biologique**
Mener une démarche scientifique complexe en testant des hypothèses scientifiques pour comprendre des phénomènes biologiques

Parcours AGRONOMIE

- ▶ **Conduire les exploitations agricoles**
Evaluer, gérer et développer les systèmes de productions durables
- ▶ **Conseiller le secteur agricole**
Réaliser un diagnostic agricole
Faire évoluer les pratiques au niveau du territoire
Encadrer et développer les filières
- ▶ **Accompagner et orienter l'innovation agronomique**
Participer à la sélection animale et/ou végétale
Conduire des essais et expérimentations agronomiques
Accompagner les systèmes agricoles dans la transition climatique

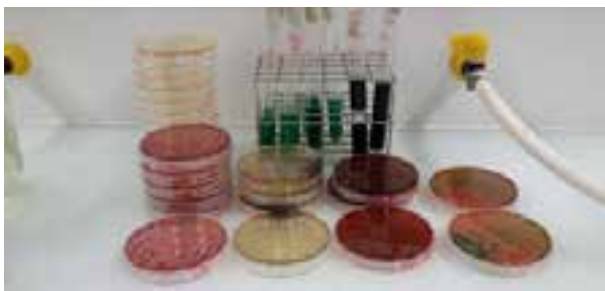
Parcours SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCOTECHNOLOGIES

- ▶ **Gérer les milieux naturels et anthropisés**
Caractériser, surveiller et intervenir sur un écosystème
- ▶ **Traiter les pollutions**
Caractériser, prévenir et traiter les pollutions
Gérer les unités de dépollution
- ▶ **Intégrer la transition écologique aux enjeux territoriaux et industriels**
Utiliser au niveau local et mettre en œuvre à l'échelle d'un territoire les outils de l'économie circulaire

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le BUT en « **Agronomie** » ouvre un large éventail de débouchés. Les titulaires du BUT pourront occuper des fonctions de techniciens supérieurs, d'assistants ingénieurs, de conseillers, d'animateurs, dans des secteurs très diversifiés comme le développement rural, l'aménagement du territoire, la recherche appliquée (Chambre d'Agriculture, INRAE, entreprises privées...).

Le BUT en « **Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies** » permettra aux étudiants diplômés de postuler aux emplois de techniciens supérieurs, d'assistants ingénieurs, de chargés d'études en environnement auprès des collectivités (communautés de communes, syndicats...), des organismes institutionnels (DREAL, AFB, ARS...), des entreprises dans le domaine de l'environnement (bureaux d'études, unités de traitement...), des laboratoires d'analyses ou de recherche et des associations de protection de l'environnement.



POURSUITE D'ÉTUDES

Une formation complémentaire pourra être envisagée en Master.

L'avis favorable pour une poursuite d'études supérieures devrait toujours permettre d'intégrer directement des écoles d'ingénieurs.



Les + de la formation :

- ▶ Présence d'un **domaine agricole pédagogique bio** sur le site de l'IUT
- ▶ Visite du **Salon de l'Agriculture**
- ▶ Participation à la Fête de la Science
- ▶ Réalisation de **travaux d'aménagement** encadrés par un **syndicat rivière** (atelier génie végétal, création mare temporaire,...)
- ▶ **Section européenne anglais** pour le parcours « Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies »



INFORMATIONS PRATIQUES

Jean-Michel CANTIER, Chef du Département Génie biologique

Chemin de la Passio Vella B.P 79905

66962 PERPIGNAN cedex 9

Tél : 04 68 66 24 22

Mail : gb-iut@univ-perp.fr

<https://iut.univ-perp.fr/>